

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
de 8h00 à 12h00

Lundi, Mercredi et Vendredi
de 16h00 à 18h00

PERMANENCES DU MAIRE

Les Mardis dès 16h
sur rendez-vous uniquement (04 67 55 00 10)

DEMANDE DE PASSEPORT (sur rendez-vous)

Lundi de : 16h00 à 17h30
Mercredi de : 8h30 à 11h30
Uniquement pour les mineurs :
Mercredi de : 16h00 à 17h30

RETRAIT DU PASSEPORT (sans rendez-vous)

Du Lundi au Vendredi de : 8h30 à 11h30
Lundi, Mercredi et Vendredi de :
16h00 à 17h30

NUMÉROS UTILES :

SIVU : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
ALSH primaire : 06 70 49 33 37
ALSH ados : 04 67 55 87 10
CCGPSL (com. com.) : 04 67 55 17 00
RISE : 04 67 55 87 26
MLI : 04 67 55 17 80
RAM : 04 67 42 96 99
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile
(SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
SAUR : 04 67 66 52 41
Perception des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (cor. M. Pratlong) : 06 74 17 33 31

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de 09h15 à 11h 30

PERMANENCE DE L'ADJOINT À L'URBANISME

sur rendez-vous le jeudi après midi

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service Urbanisme qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

A noter :

Déclaration préalable : pour tout projet de rénovation du bâtiment (volets, façades, clôtures, ...) et construction inférieure ou égale à 20m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine, ...).

Permis de construire : pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure à 20m² de surface de plancher.

LOCATION DE SALLES

Trois lieux à disposition :
la Salle du Stade, la Halle des Sports et la Salle des Rencontres.
Toute demande de location de salles doit être déposée "impérativement" 10 jours avant la manifestation auprès du secrétariat de la Mairie.

INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE

Toute demande d'action doit être enregistrée sur une fiche de demande d'intervention auprès du secrétariat de votre Mairie.

PILE, C'EST COLLECTÉ, ... FACE C'EST RECYCLÉ !

Une borne de collecte de piles et de petites batteries est mise à votre disposition à l'accueil de la Mairie.
Ensemble, ayons le bon réflexe !



S^t Martin de Londres

Fin septembre et début octobre ont vu les épisodes méditerranéens ou cévenols s'abattre sur notre commune avec un total d'environ 300 litres au m².

Heureusement les différents bassins de rétention des lotissements, en amont de la commune, ont correctement joué leur rôle, permettant au Rieutord d'écouler sans dégâts son impressionnant torrent.

En dehors de la traditionnelle montée d'eau place de la Fontaine, un débordement au niveau du gué dans la rue piétonne joignant le lotissement du Moulin au centre du village, a entraîné des vagues d'eau dans les parkings proches de l'école élémentaire, inondant d'une dizaine de centimètres le jeu de boules.

Le 29 septembre, le **Plan d'évacuation des enfants du primaire** a été mis en œuvre, dès la fin de leur repas à la cantine, en les regroupant à la Halle des Sports, sous l'œil vigilant des pompiers de la caserne voisine.

A l'occasion de ces fortes précipitations, j'ai pu alors apprécier l'**emplacement des nouvelles crèche et école maternelle, sur les hauteurs de Clermau**, dégageant toute inquiétude concernant la sécurité de nos tout petits.

Notre commune ayant été peu impactée malgré ces très fortes intempéries, nous avons pu ainsi permettre à notre Service Technique d'aller prêter main forte à la commune de Grabels, particulièrement endommagée et affectée.

De nos jours la Solidarité est toujours réconfortante. A l'approche de Noël ce type de comportement est à préserver.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jean-Louis Rodier

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui seront présentés le :

Vendredi 16 janvier à 18h30 dans la Salle des Rencontres

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme un grand nombre de communes, nous allons devoir établir la future cartographie de notre village pour les 15 prochaines années.

Cela s'appelle communément "passer en PLU" :

PLAN LOCAL D'URBANISME

Toutes les communes qui ne sont pas encore régies par un PLU doivent s'y atteler avant 2017.

Ce vaste chantier va nécessiter de nombreuses heures de travail et de multiples échanges avec les administrés.

En effet cette tâche minutieuse consiste à définir les futures zones pouvant être urbanisées, celles devant préserver les espaces agricoles ou naturels, les pôles de développement des infrastructures municipales encore nécessaires, le tout agencé par des liaisons dont certaines en voies douces, nouvelle appellation des allées réservées aux piétons et vélos.

Le Conseil Municipal a voté, le 10 novembre 2014, la Prescription d'élaboration initiant la procédure du passage de POS en PLU.

Bien évidemment, nous serons accompagnés par

des services compétents en la matière, notamment le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et des architectes urbanistes.

Il est à préciser qu'il s'agit d'un projet d'envergure devant servir l'intérêt général en excluant tout intérêt particulier, comme cela peut malheureusement être la tentation dans ce type de contexte.

PROJETS EN ATTENTE :

- Lotissement CLERMAU : le périmètre du lotissement regroupera le Pôle Petite Enfance et l'Ecole Maternelle ; il sera réalisable dès que les travaux de la station d'épuration auront commencé.
- Cave Coopérative : le zonage doit être modifié afin que le projet de logements et de commerces puisse être déposé.
- Le supermarché dans la ZAC DE LA LIQUIERE est toujours en cours d'étude.
- Une réflexion est engagée concernant le réaménagement de la traversée du village - route du Littoral, suite aux travaux d'assainissement.

SITE INTERNET



La commune se devait de fournir à ses habitants un site internet opérationnel.

Nous voulions un outil accessible à tous, simple d'utilisation et servant au mieux les administrés en matière d'information et de communication.

Les membres de la commission communication se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler sur ce projet.

Une fois nos objectifs fixés, nous avons fait appel à plusieurs concepteurs de site et retenu celui qui se rapprochait au plus près de nos objectifs et de nos finances.

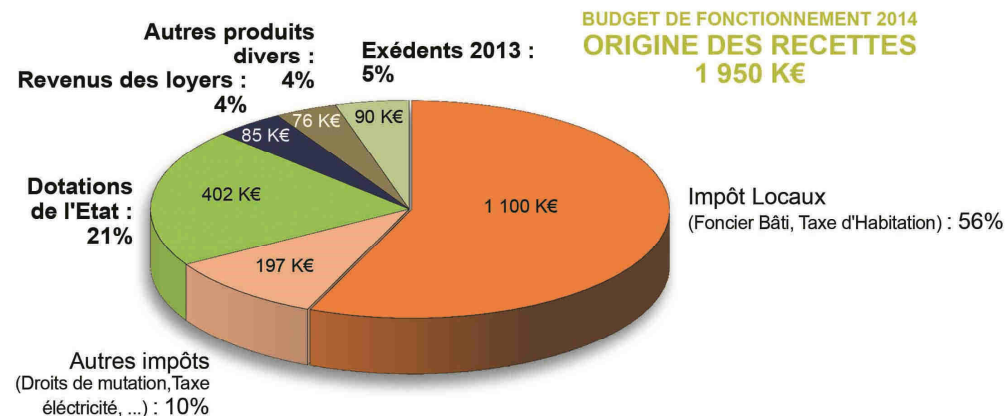
Le nouveau site, en cours de réalisation, sera mis en service durant le premier trimestre 2015.

Dans cette attente, découvrez en exclusivité sa dernière maquette par l'image ci-contre.

En cohérence avec ses nouvelles lignes, votre "Echo Municipal" s'est offert un nouveau "Look".

En espérant que ce site répondra à vos attentes, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une "bonne navigation" !

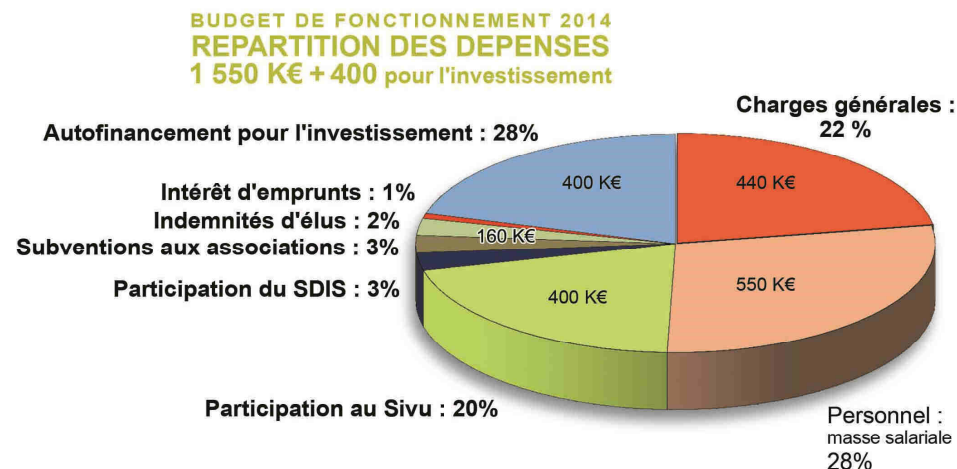
FINANCES



Dans nos Recettes de Fonctionnement, les Dotations de l'Etat, qui représentent 21%, seront en baisse dans les années à venir.

Ce sont donc nos Impôts Locaux qui représenteront la part toujours plus importante de nos revenus. Si nous voulons conserver une bonne Capacité d'Autofinancement, nous ne pourrions nous exonérer d'une hausse de ces derniers. Cependant la conjoncture actuelle nous impose d'être modérés dans leur augmentation.

Ce sont donc les Dépenses de Fonctionnement, principalement celles relevant du scolaire, qui devront être sous haute surveillance, en raison de l'incertitude qui pèse sur les communes suite à la mise en place des nouveaux rythmes, que l'Etat tentera de ne plus subventionner.



ECOLES - SIVU

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Après une première période depuis la mise en place de ces nouveaux rythmes (sept. /nov. 2014), nous avons recueilli l'avis des différents acteurs.

Enseignants des deux écoles

La semaine est dans l'ensemble plus chargée pour les enfants qui sont très fatigués le vendredi.

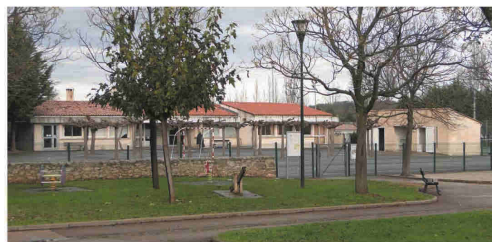
Le lundi, la mise au travail est difficile.

Un point positif a été souligné : la qualité des actions réalisées durant les Temps d'Activités Périscolaires.

PARENTS

Pour l'école maternelle : les parents sont satisfaits de la mise en place du goûter pédagogique.

Pour l'école élémentaire : Parents et enfants sont satisfaits des activités périscolaires du jeudi après-midi. Ces activités sont variées et bien organisées.



ORGANISATEUR DES TEMPS D'ACTIVITÉS

PÉRISCOLAIRE

(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour les Ecoles de St-Martin et Mas-de-Londres)

Un petit temps d'adaptation a été nécessaire, mais nous devons saluer les parents qui ont suivi le règlement et jouent le jeu pour les inscriptions de leurs enfants aux différentes activités.

Bilan de fréquentation :

ECOLE MATERNELLE :

des enfants participent au goûter pédagogique.

70%

Ce chiffre devrait rapidement augmenter car d'après le sondage effectué à la rentrée scolaire, le taux de présence devrait être d'environ 90 % (cet écart est, en partie, dû aux Activités Pédagogiques Complémentaires placées sur le même créneau horaire).

95%

ECOLE ÉLÉMENTAIRE :

d'enfants présents pour la 1^{ère} période ; le même taux est attendu sur la 2^{ème} période.



sortie à la Bambouseraie

ALSH

ALSH SIVU : 3-11 ans

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, 72 enfants de 3 à 11 ans de Saint-Martin et du Mas de Londres ont pu participer aux animations proposées par le centre de loisirs du SIVU ESMML.

La première semaine fut consacrée à la découverte du territoire de manière sportive. Les plus grands ont ainsi parcouru la nature environnante, notamment en vélo.

Les plus jeunes sont quant à eux partis à la découverte des cairns et des chemins saint-martinois en suivant les traces d'un mystérieux lutin. Cette première semaine de vacances a été marquée par une sortie à la bambouseraie d'Anduze pour petits et grands, avec notamment une visite guidée spécialement préparée par l'équipe du site pour notre venue. Enfin le vendredi, les parents, les enfants et l'équipe pédagogique ont partagé un grand goûter dans les locaux des maternelles pour clore la semaine de manière festive.

La deuxième semaine a été rythmée par la venue du Roi de la Farce qui nous a appris à blaguer sans blesser, vexer ou faire peur aux autres. Nous n'avons pas ri aux dépens de nos copains, mais avec eux. Cela nous a permis de découvrir la commedia dell'arte, la farce, mais également la fête d'Halloween d'un autre œil.

La semaine s'est achevée avec un grand bal des monstres dans la halle des rencontres avec les enfants des centres de loisirs de Vailhauquès et du Domaine départemental de Roussières.

Nous vous attendons les mercredis et les vacances scolaires pour venir vous amuser avec nous.



ALSH du SIVU ESMML (géré par l'Association le Passe Muraille)
06 70 49 33 37 & alshsaintmartindelondres@lepassemuraille.org

ALSH ADOS (communal) : 12-17 ans

Depuis septembre dernier, la Commune a transféré sa compétence enfance (ALSH 3-11 ans) au SIVU et a donc choisi de conserver sa compétence jeunesse (les 12-17 ans).

Au travers de la Salle des Jeunes (existante depuis 7 ans) et l'ALSH ados, la Commune souhaite améliorer l'accueil et les projets à destination de ses collégiens et lycéens.

C'est dans cette perspective que des actions ont déjà été menées depuis l'été dernier : initiation au Graph, Camp aquatique dans les Pyrénées, Bull'Foot, accrobranche, paintball, soirée et animations à la salle des jeunes ; sorties sur Montpellier, ...



Camp d'été 2014

Aujourd'hui, plus que jamais, la Salle des Jeunes est "le" lieu où naissent les projets d'activité. Mais c'est avant tout un espace/temps qui crée du lien social. Cette Salle accueille librement les jeunes qui vont et viennent selon leurs activités et leurs envies. S'y développent naturellement : la rencontre, l'échange, l'écoute, le partage, le plaisir, la détente (espace salon), les loisirs (espace jeux), l'information, la prévention, la formation, ... Les jeunes décrivent cet espace comme une "grande chambre" où ils peuvent facilement recevoir les copains.

C'est aussi et surtout un espace où sont pensés et préparés des projets jeunesse, et ce, en partenariat avec d'autres organismes ou associations.

OUVERTURE DE LA SALLE DES JEUNES
pendant la période scolaire



- mardi et vendredi de 17h à 19h30
- mercredi de 14h à 18h
à l'étage des anciennes écoles (face à la poste)



soirée à la Salle des Jeunes

Service Jeunesse : 04 67 55 87 10
cel.sml@hotmail.fr



ASSOCIATIONS

LE CONSEIL DES SAGES

Il est constitué de personnes volontaires, dotées d'expériences et d'une grande connaissance de la vie saint-martinoise.

Les sages se réunissent environ cinq fois par an, sous la présidence de M. René Vergnes et en présence de M. Le Maire.

Leur rôle consiste à suivre les travaux en cours, à noter les améliorations à effectuer, à rapporter les idées, remarques, voire même les critiques des villageois.

Ils ont donc une mission d'observateurs neutres et bienveillants.

Leur souci majeur étant de contribuer au bien-être des habitants.

LE FOOT SUR LA TOILE



Le site internet du foot : USSM34 vient de voir le jour. Celui-ci est composé d'une rubrique administrative, d'une rubrique relative aux équipes de cette année, d'un encart dédié aux photos du club de 1931 à nos jours et d'une publication de nos partenaires que nous pouvons ainsi remercier.

L'idée première de la création du site était de garder en mémoire et en bon état les photos qui étaient disposées au club house.

L'équipe dirigeante fait appel à toute personne ayant des photos d'équipes récentes ou anciennes ainsi que toute personne en mesure de dater et nommer les joueurs sur les photos déjà en ligne. Merci par avance de votre contribution.

En espérant que vous aurez la curiosité d'aller sur USSM34 l'équipe dirigeante vous souhaite de passer de bonnes fêtes.



Marché de Noël

L'ANIMATION SAINT MARTINOISE

PROGRAMME 2015* :

17 janvier

PIÈCE DE THÉÂTRE de Michel Saillard : *Viens à la Maison, y'a que les oiseaux ...* Comédie drôle et divertissante pour petits et grands. Salle des rencontres à 20h30. Prix : 10€ par adulte / 5€ pour les 12/18 ans / gratuit pour les moins de 12 ans

7 février

REPAS DES AÎNÉS. Animation musicale et dansante à la Salle des rencontres. Participation sur fiche d'inscription (voir à la fin de cet Echo municipal pour plus de détails).

24 février

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association. Les portes vous sont grandes ouvertes.

4 avril

RALLYE CHOCOLAT. Journée placée sous le signe du jeu et de la famille. Chasse aux énigmes avec récompenses chocolatées le matin. A midi : apéritif convivial et repas tiré du sac autour de l'omellette du jour. Spectacle ou jeux animeront l'après-midi.

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE. Dès 18h, plusieurs chanteurs et groupes musicaux (professionnels et amateurs) animeront le cœur du village.

24 juin

FEU DE LA SAINT JEAN. Dès 19h, dans la rue de l'Ayet : apéritif convivial et repas tiré du sac, suivi du traditionnel saut du feu. Soirée animée par un groupe musical.

13 juillet

BRASUCADE. 19h : vente des tickets des moules/frites devant la Halle des sports. 23h : Feu d'artifice au stade, suivi d'une soirée musicale.

18 juillet

FESTIVAL DE LONDRES. Pour sa 3ème édition, le Festival accueillera de nouveaux artistes reconnus dans la Région (et au delà). Soirée estivale à l'ancien stade dès 18h. Entrée libre.

*Les dates sont susceptibles d'être modifiées ou annulées selon le changement ou non du Bureau après l'Assemblée Générale de l'Association, le 24 février 2015.

LES ATELIERS ELWEE

Les Ateliers Elwee proposent des ateliers hebdomadaires de « Scrap booking et carterie » pour les 10-15 ans, le mercredi après-midi de 14h30 à 16h00, à la salle du Pérou. Pour les plus de 15 ans, des ateliers ont lieu un samedi par mois, à la salle des associations de 10h à 17h.

Mais qu'est-ce que le scrapbooking et la carterie ?

Le scrapbooking est un loisir créatif qui permet de mettre en scène des photographies. A l'heure du numérique, les photos s'entassent dans nos ordinateurs et le scrapbooking permet de faire revivre nos clichés en les introduisant dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.

La carterie consiste à créer des cartes personnalisées et adaptées aux événements de l'année (nouvelle année, anniversaire, Noël...). Ces deux activités nous rapprochent du « faire soi-même » et du plaisir d'offrir un présent unique. Pour les fêtes, nous proposons des cartes cadeaux qui permettent d'offrir un atelier de « scrapbooking-carterie », une idée de cadeau originale.



FANFAN LA LUNE



La Compagnie "Fanfan la Lune" dont le siège est situé à St Martin de Londres a lancé depuis octobre un atelier de danses traditionnelles. Entendez par là : Mazurkas, Polkas, Scottisshs, Bourrées, Cercles, Valses, Chapelaises etc...

Animé pour la partie danse par une spécialiste et passionnée Sylvie Berger, qui sait entraîner dans sa belle énergie les débutants et moins débutants et même les confirmés. Elle a fait de nombreux séjours à l'étranger et organise régulièrement des stages de danses dans toute la France. Pour la partie musicale en live, "Les Boutons Pression" (3 accordéonistes, 1 harpiste et des surprises) vous garantissent, grâce au plaisir qu'ils trouvent dans l'interprétation de ce répertoire traditionnel, du rythme, de l'entraînement, de la bonne humeur.

Les 2 soirées du vendredi 3 octobre et vendredi 7 novembre ont été un franc succès et laissent présager que cet atelier va pouvoir s'étoffer encore.

Atelier mensuel, durée 2h. Bonne ambiance garantie.

Prochaines dates à retenir : Vendredi 9 Janvier 2015 de 20h30 à 22h30 à Salle de la Rasimière.

JUDO JU JITSU CLUB ST MARTINOIS

Le Judo Club de St Martin de Londres propose cette année au Dojo du Mille Club, entièrement rénové, des cours de Judo ju jitsu, à partir de 4 ans.

Les débutants et les confirmés pourront découvrir les multiples facettes de cet art martial : le code moral (amitié, courage, sincérité, respect, etc.), les règles de vie, de la pratique-loisir à la compétition. Pour les plus téméraires, tous les jeudis, une nouvelle discipline est lancée, basée sur 3 pratiques différentes : le Ju Jitsu (self défense), le Kali Philippin (double matraque) et le Chambara (escrime japonaise).

Il est possible de venir essayer gratuitement ces disciplines (nous contacter avant).

Spécificité du Club à St Martin de Londres : des cours de Gym Taiso et Judo « adaptés » sont proposés en partenariat avec l'ESAT de Saint Martin de Londres, aux travailleurs handicapés (tous les jeudis de 17h à 19h).

Tous les Mercredi :

14h : groupe des 8/12 ans,

15h : groupe des 4/7 ans,

18h : groupe des ados/adultes.

Pour les plus petits (dès 3 ans), un évènement gymnique est proposé à 16h.



LE CONSEIL DES SAGES : 04 67 55 02 38

L'ANIMATION ST MARTINOISE : 07 81 26 25 12 - animation.saintmartinoise@gmail.com

USSM : www.ussm34.fr

LES ATELIERS ELWEE : 06 98 33 15 06 - ateliers.elwee@gmail.com - sur facebook

FANFAN LA LUNE :

JUDO JU JITSU CLUB ST MARTINOIS : 06 08 24 71 78 - kaly.club.ganges@gmail.com

INTEMPERIES

PLUIES INTENSES EN SEPTEMBRE

Après un épisode de pluies déficitaires d'août 2013 à mai 2014, avec un déficit de 415 mm sur dix mois, la situation s'est améliorée à partir juin 2014, surtout grâce aux pluies abondantes de septembre.

Le tableau ci-après illustre cette situation favorable à la réduction du déficit précédent.

PLUIES DE JUIN À SEPTEMBRE 2014

	juin	juillet	août	septembre	octobre	Total
2014	54	77,77	42,2	379,3	89,3	642,5
normale	51,3	24,5	54,1	113,6	167,7	411,2
% normale	105,3	317,1	78	333,9	53,2	156,3
écart à la normale	2,7	53,2	-11,9	265,7	-78,4	231,3

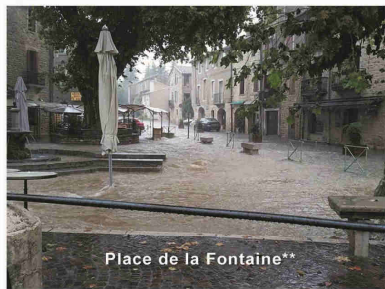
relevés communiqués
par M. Guy Caniven,
responsable de la
station météorologique



Torrent de Toulouse**



Rieutord*



Place de la Fontaine**

Les fortes pluies de septembre sont concentrées sur deux épisodes intenses :

Il est tombé 192 mm en trois jours du 18 au 20 septembre.

Il est tombé 150 mm du 29 au 30 septembre.

Ces averses, bien que fortes, ne sont pas exceptionnelles. Elles ont cependant donné lieu à de forts ruissellements et en ce qui concerne celle du 29 au 30 à des débordements relativement modérés, comme on peut le voir sur les photos de gauche.

On notera sur la place de la fontaine le très haut niveau atteint par la crue en 1907 (?), presque jusqu'au sommet de la colonne de la fontaine (voir la 1^{ère} photo en page 9).

Il est très imprudent de laisser des voitures stationnées dans la rue, car la montée des eaux peut être extrêmement rapide et ces voitures seront emportées comme cela est déjà arrivé.

Fort heureusement, malgré le niveau atteint cette année, cela n'a pas entraîné de dégâts remarquables. Nous avons été épargnés contrairement à d'autres communes voisines comme Grabels ou Saint-Pargoire.

Mais il faut garder à l'esprit que nous pouvons recevoir des pluies aussi intenses dans des délais plus courts avec un risque d'inondation toujours possible.

Il convient d'être constamment attentif aux alertes qui sont données et agir en conséquence.

Le 29 septembre dernier, les enfants de l'école primaire ont été mis en lieu sûr et l'eau a envahi tout le jeu de mail.

Rappelons encore la nécessité de mettre aussi en lieu sûr les voitures, d'éviter les déplacements à pied dans les ruissellements forts des rues de l'Ayet et du Torrent de Toulouse dès que la hauteur d'eau atteint 15 à 20 cm, car il y a alors des risques de chute, notamment pour les enfants ou les personnes âgées.

Ne jamais essayer de franchir une route inondée, même avec un véhicule tout-terrain, car il y a un grand risque de noyer le moteur, et même d'être emporté s'il y a du courant.

crédit photo : *Nicolas Vivens **Sophie Maurin

Des événements exceptionnels ont été observés depuis longtemps dans la région de Montpellier.

En conclusion : une étude de la pluviométrie journalière relevée au pluviographe des Matelles donne les fréquences suivantes :

Durée de retour :

50 mm	1,6 ans	120 mm	3 ans
300 mm	26 ans	350 mm	48 ans



Plus haut niveau atteint
connu (en 1907 ?)

Crue de 1976

On voit qu'une hauteur de 300 mm en 24 heures peut, en moyenne, se produire tous les 26 ans ; ce n'est donc pas vraiment rare. Quant aux conséquences, elles sont dépendantes de la durée des averses : 300 mm tombés en 2 ou 3 heures, c'est beaucoup plus grave qu'en 7 ou 8 heures.

Malgré ces épisodes de pluies très intenses, Saint-Martin-de-Londres, grâce à ses bassins de rétention, a été relativement épargné.

ABATTAGE DU PLATANE

Extrait du MidiLibre du 8 décembre 2014 (auteur M.P.)

"..., un des platanes centenaires a dû être abattu pour des raisons de sécurité. Cet arbre malade avait été déclaré dangereux de par le fait qu'il menaçait de tomber dans une zone très fréquentée par le public.



Cet abattage provoque des sentiments de tristesse parmi la population même si tout le monde comprend son utilité. La mairie avait d'ailleurs prévenu les gens de cet événement.

La route a été coupée à la circulation pour l'occasion. Il est vrai que ces platanes sont les emblèmes de la place du village. Il ne reste plus qu'à espérer que les deux autres platanes ne subiront pas le même sort. La place de la fontaine avec ses platanes reste un lieu magnifique que beaucoup de visiteurs apprécient."



NOUVEAUX HABITANTS/ARRIVANTS :

Une réception pour accueillir les nouveaux habitants de Saint Martin de Londres est prévue en début d'année, le vendredi 27 février 2015. Afin de l'organiser au mieux, les familles nouvellement installées sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Merci de téléphoner au 04 67 55 00 10.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a soutenu pour la seconde année une action d'aide alimentaire à l'initiative de la Banque Alimentaire de l'Hérault en organisant les 28 et 29 Novembre (dates nationales) une collecte de denrées en partenariat avec les épiceries de la commune.

Les bénévoles très actifs et motivés ont récolté 370 KG de marchandises qui sont allés compléter les stocks existants grâce à la générosité des Saint-Martinois. Un grand merci pour ces dons qui serviront à améliorer le quotidien des bénéficiaires.



CLIC



Centre Local d'Information et de Coordination - Trait d'Union est une association chargée de coordonner l'ensemble des actions de prévention et d'information destinées aux personnes âgées de plus de 60 ans et à leurs proches. Implantée à Ganges, elle a organisée, à l'invitation de la commune, une mission dans le cadre Santé-Prévention-Nutrition le dimanche 16 Novembre sur le marché de plein air. Un chef-cuisinier reconnu de la région (Pont-d'Hérault) a animé un stand "dégustation-cuisine" de produits locaux et de saison, afin de démontrer que l'on peut se nourrir à moindre coût, et ce, de façon saine et gourmande. Cette intervention a été appréciée et a connu un franc succès.

ENSEMBLE POUR SAINT MARTIN

Nous avons pu disposer d'un espace d'expression dans l'Echo municipal ; et c'est heureux. Il est vrai que le mode de fonctionnement pour ce conseil municipal issu des élections de mars 2014 a nécessité des ajustements !

Ajustements ? La municipalité de Saint-Martin-de-Londres fonctionnait, jusqu'à présent, en l'absence de toute opposition ou contradicteurs en son sein. Le nouveau mode de scrutin de ces dernières élections municipales a permis la représentativité de la pluralité des listes.

Par votre vote, à hauteur de 43% des votants, nous avons 4 conseillers, sur 19, au conseil municipal de Saint-Martin-de-Londres et un conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Nous y avons, d'ores et déjà, une participation active.

Opposition ? Oui, mais constructive. Car la gestion d'un village comme le nôtre, relève d'abord du bon sens. Si nous avons pris position en faveur de certaines décisions nous avons aussi été contre certaines autres. Ainsi nous nous sommes opposés à l'augmentation, autorisée par l'Etat, de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité perçue par la commune.

Cessons cette fuite en avant perpétuelle d'augmentations des impôts et autres taxes et favorisons les économies.

Espérons que cet Echo municipal soit pérennisé. C'est l'information minimum due aux habitants de Saint-Martin-de-Londres sur les actions, engagements et décisions du conseil municipal.

Repas des Aînés

*Vous avez 65 ans ou plus ...
ceci est une Invitation*

*L'Animation Saint Martinoise, les élus municipaux
et les extra-municipaux, vous convient
au traditionnel repas de aînés.*

*le samedi 7 février 2015 à 12h
dans la salle des rencontres.*

*Afin d'organiser au mieux cette rencontre, nous vous
demandons de déposer le bulletin d'inscription ci-dessous
au secrétariat de votre Mairie (avant le 20 janvier 2015).*

*Pour les personnes n'ayant pas 65 ans
ou n'habitant pas Saint-Martin-de-Londres,
il vous est possible de partager le repas et l'animation
musicale moyennant une participation financière de 28€.*

*Dans l'espoir de vous rencontrer, veuillez trouver ici,
l'expression de notre profonde sympathie.*

fiche d'inscription

Madame : âge :

Monsieur : âge :

Adresse :

Nombre de personnes :

SERVICES DE PROXIMITE

Suite à la fusion des Communautés de Communes, en 2010, le bâtiment qui hébergeait l'ancienne Communauté Séranne Pic St-Loup, appelé Maison de Pays, s'est progressivement vidé de son personnel intercommunal qui a rejoint leurs nouveaux collègues des services du Grand Pic St-Loup, à Saint-Mathieu-de-Trévières.

Depuis le début de ce mandat le Maire, Jean-Louis Rodier, œuvre à la revitalisation de ces locaux, très bien positionnés face à la mairie, à 10m seulement. Avec l'accord d'Alain Barbe, Président de la CCGPSL (Communauté de Communes du Grand Pic St-Loup), de nombreux contacts ont été pris avec différents organismes publics ou sociaux pour la mise en place de permanences, permettant la réception des administrés de Saint-Martin et des villages environnants.

Ainsi, à ce jour, une plaque "Grand Pic St-Loup Antenne de St Martin" a été apposée sur la façade principale. Ce bâtiment accueille les services suivants :

- le RISE (Relais Infos Services Emploi) qui accompagne le public adulte en recherche d'emploi,
- la MLI (Mission Locale d'Insertion) qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à trouver un emploi ou une formation, à construire un projet professionnel, à accéder au logement, etc...,
- l'Aide Juridique d'avocats qui offrent des consultations gratuites sur les droits de la famille, de la consommation, du travail, etc...,
- la Chambre d'Agriculture qui informe et renseigne les agriculteurs et viticulteurs.

Prochainement, les services de la Solidarité du Conseil Général devraient y installer une permanence pour l'Assistante Sociale.

Ainsi St Martin-de-Londres pourra asseoir et affirmer son titre de Bourg Centre au sein de la Communauté de Communes du Grand Pic St-Loup.

Nous demanderons à chacun de ces organismes de présenter leurs activités dans les prochains numéros de notre Echo municipal.

MAISON DE PAYS à Saint-Martin-de-Londres



**Relais
Infos
Service
EMPLOI**

04 67 55 87 26
rise.stmartin@gmail.com

Lundi & Jeudi : 9h-12h & 14h-17h



04 67 55 17 80
(Antenne de St-Mathieu-de-Trévières)

Mercredi : 9h-12h & 13h30-16h30h



04 67 55 17 00

le 4^{ème} lundi du mois
(après-midi) sur rendez-vous
uniquement



04 67 55 73 67

lundi matin : 9h-12h
sur rendez-vous

SERVICES INTERCOMMUNAUX

DÉCHETTERIE

Nous disposons à quelques pas d'ici d'une déchetterie gérée par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Nous vous rappelons que tous les déchets volumineux doivent y être déposés tels que les cartons, les végétaux, le matériel informatique, les vieux meubles, les luminaires... autant d'objets qui ne doivent pas être incinérés comme les déchets ménagers...

Nous faisons appel à votre civisme pour respecter l'environnement et plus particulièrement celui de votre village.

Attention : sous peu, les gravats n'excédant pas un volume de 1m³/semaine/administré devront être déposés dans une benne spécifique. Les entrepreneurs du bassin de Londres devront traiter leur déchet de démolition (plâtre, brique, béton, etc.) avec des prestataires privés à l'identique de leur confrères du territoire.



HORAIRES D'OUVERTURE

lundi : 13h30 - 17h30
mardi : 13h30 - 17h30
mercredi : 13h30 - 17h30
vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30



PIC TRANSPORT+

Ce service a été mis en place pour préserver l'autonomie des personnes à mobilité réduite, et leur permettre d'effectuer leurs déplacements de la vie quotidienne. Ce service est réservé aux personnes résidant sur le territoire du grand pic saint loup et nécessite préalablement, l'avis d'un médecin agréé.

Contact :

Service action sociale : 04 67 55 87 27

TÉLÉALARME

un dispositif pour les personnes isolées

La téléalarme (ou téléassistance) est un service mis en place par la Communauté de communes : elle permet de préserver l'autonomie des personnes isolées en évitant les complications et les séquelles d'accidents domestiques, grâce à une télésurveillance 24h/24h, tous les jours de l'année.



Contact : Pôle solidarité territoriale
au 04 67 55 87 27



CAP SUR L'AVENTURE

Piloté par la Communauté de communes, ce dispositif propose, anime et encadre des séjours pour les jeunes du territoire.

Prochaine action : "Cap au Ski"

Deux séjours à Pelvoux-Vallouise pour les 10/16 ans.

- du 9 au 13 février 2015

- du 16 au 20 février 2015

Contact :

04 67 55 17 04 (inscription par téléphone exclusivement)



La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est née le 1er janvier 2010 de la fusion des Communautés de communes de l'Orthus, du Pic Saint-Loup et de Séranne Pic Saint-Loup (arrêté préfectoral du 7 décembre 2009). Elle regroupe 36 communes.